



CANADA

INDEX

PROCÉDURE DES COMITÉS DE LA CHAMBRE

ET DES COMITÉS MIXTES

INDEX ET RÉFÉRENCES FRANÇAIS

CHAMBRE DES COMMUNES

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA

1987 03 13

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

* S

J
103
H7
33-1
Z95
A2
ex.2

novembre 1984 au 24 juillet 1986 * 1re Session * 33e Parlement

*5
J
103
H7
33-1
295
A2
ex.2



CANADA

INDEX

PROCÉDURE DES COMITÉS DE LA CHAMBRE

ET DES COMITÉS MIXTES

INDEX ET RÉFÉRENCES FRANÇAIS

CHAMBRE DES COMMUNES

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA

1987 03 13

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Du 5 novembre 1984 au 24 juillet 1986 * 1re Session * 33e Parlement

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
1887 03 13
CANADA
LIBRARY OF PARLIAMENT

SIGLES

ACID	Pluies acides
ACVA	Affaires des anciens combattants
AGRI	Agriculture
AUTO	Affaires autochtones et développement du Nord
BUSI	Affaires émanant des députés
C-45	Loi sur les relations de travail au Parlement
C-49	Loi modifiant le Code criminel (prostitution)
C-59	Loi concernant les douanes
C-62	Loi concernant l'équité en matière d'emploi
C-65	Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada et d'autres lois en conséquence
C-66	Loi sur la réorganisation de la Corporation de développement du Canada
C-67-68	Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les pénitenciers et Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus, la Loi sur les Pénitenciers, la Loi sur les prisons et les maisons de correction et le Code criminel
C-70	Loi modifiant la Loi de 1973 sur les allocations familiales
C-73	Loi de validation des ordonnances sur la copropriété
C-75	Loi sur la marine marchande du Canada
C-78	Loi modifiant la Loi sur le gouverneur général, la Loi sur la pension de retraite du gouverneur général, la Loi sur les traitements et la Loi sur les juges
C-79	Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières
C-80	Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise et modifiant d'autres lois en conséquence
C-82	Loi modifiant la Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers et la Loi de l'impôt sur le revenu
C-85	Loi modifiant la Loi sur le programme d'encouragement du secteur pétrolier
C-87	Loi autorisant l'aliénation de la société Les Arsenaux canadiens Limitée
C-92-94	Loi fédérale sur les hydrocarbures et Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada--Terre-Neuve
C-106	Loi modifiant la Loi sur les jeunes contrevenants, le Code criminel, la Loi sur les pénitenciers et la Loi sur les prisons et les maisons de correction
C-255	Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques

CARE Garde des enfants
CNRP Régime de pensions des Chemins de fer nationaux
du Canada
COMM Communications et culture
EAND Affaires extérieures et Défense nationale
EGAL Droits à l'égalité
ENVI Environnement et forêts
EXTE Affaires étrangères et commerce extérieur
FIFO Pêches et forêts
FNCE Finances, commerce et questions économiques
INDN Affaires indiennes et développement du Nord canadien
JUST Justice et questions juridiques
MEST Prévisions budgétaires en général
MINE Énergie, mines et ressources
MULT Multiculturalisme
PRIV (2) Élections, privilèges et procédure
PRIV Privilèges et élections
PUBL Comptes publics
REFO Réforme de la Chambre des communes
REGD Expansion économique régionale
REGI Expansion industrielle régionale
RELA Relations extérieures du Canada
RESS Ressources nationales et travaux publics
SECY Secrétariat d'État
SERV Gestion et services aux députés
SNTE Santé, bien-être social et affaires sociales
SNTE (2) Santé nationale et bien-être social
TECH Recherche, science et technologie
TRAV Travail, emploi et immigration
TRPT Transports
UMAN Droits de la personne

Ajournement, comités permanents, réunions

MULT 5:11-2

Beauchesne, respect

C-75 14:9-16

Budget principal d'un ministère ou d'un organisme, étude, prolongation

MULT 5:9

Comité

Questions relatives à l'organisation et au fonctionnement. Voir plutôt le titre-sujet Comité dans les index concernés

Rapport, présentation à la Chambre des communes

MULT 5:8

Séances, convocation après avoir reçu une demande de quatre membres du Comité

TRAV 52:30-1

Comité de liaison, création

MULT 5:9

Comité directeur. Voir plutôt Sous-comité du programme et de la procédure**Comités législatifs, mandat**

TRAV 39:7

Comités parlementaires

Existence

AGRI 3:5

Séances, partis d'opposition, présence

INDN 1:21

Conflits d'intérêts

Lignes directrices, étude ne relevant pas du Comité et l'étude des agissements d'un député ne pouvant se faire que par le biais d'une question de privilège soulevée à la Chambre

PRIV (2) 7:61-3

Questions relatives à un conflit d'intérêts, recevabilité

REGI 1:35-9, 47-9, 51, 53-5, 64-5

Crédits, étude

Documentation, distribution préalable

FNCE 1:58

Ministères, obligation de déléguer au Comité les fonctionnaires aptes à répondre aux questions

FNCE 1:55

Modalités

MINE 12:35

TRAV 33:5-6

Postes budgétaires, annulation en l'absence de renseignements suffisants

FNCE 1:41-2; 2:6

Questions

Dépassant le cadre des sujets à l'étude

C-79 3:11-2, 34; 5:25-6, 28, 38

C-80 2:21

FNCE 1:21-6, 58; 2:26-7, 29-30, 49

JUST 4:7-8

RESS 2:11; 3:16-8

Pouvant porter sur des sujets d'ordre politique

FNCE 1:26, 28

TRAV 56:37-8

Recommandations à la Chambre, interdiction

COMM 14:12

Rejet, situation

AGRI 40:37

Simultanée, exige le consentement unanime

ENVI 2:5

Décisions de la présidence

Appels

AGRI 29:61-2

C-45 8:79; 9:44; 10:33, 43

C-85 6:37

C-92-94 1:34

JUST 15:28; 44:30; 48:18; 50:36

REGD 20:43-50; 21:13-4; 22:29; 23:9-11

REGI 1:48-9

RESS 20:11

Modalités

C-45 8:65-9, 76-9

Ne devant pas faire l'objet d'un débat

REGD 20:45-7

Renversées

JUST 47:21

Délibérations, enregistrement

FIFO 57:23, 67

Dépenses provisoires, Bureau de régie interne, pouvoirs

MULT 5:9

Députés

Absence, remarques

JUST 19:15; 34:19; 48:50, 56

PRIV (2) 9:20

Arguments, répétition et pertinence

JUST 46:7-10, 13-20

Droit de parole, équilibre

EAND 6:16-8

Langage antiparlementaire

JUST 50:24-5

Liberté d'expression d'un point de vue en dépit de l'avis opposé d'un collègue

UMAN 9:106

Non-membres

Droit de parole

REGD 18:16-7

UMAN 1:38

Et non-substituts, droit de vote

SNTE 1:33-5

Intervention ne portant pas sur le sujet en discussion

INDN 33:23

Intervention ne pouvant porter sur la modification du libellé d'une motion à l'étude

UMAN 10:111

Participation aux délibérations, restrictions

TECH 4:5, 34

Questions, pertinence

TRAV 56:10

Rappels au Règlement

EAND 7:27

Temps de parole, utilisation lors de l'étude du premier article d'un projet de loi

C-65 1:21-2

Documents

Dépôt, quorum requis

CNRP 1:19

Dépôt lorsque cités

TRAV 60:12

Distribution dans les deux langues officielles

TECH 7:11; 9:11-2

Pouvant être présentés dans l'une ou l'autre des deux langues officielles mais devant être distribués dans les deux langues officielles

PRIV (2) 7:8-10

Publication, demande

REGD 9:38

TRPT 18:40-2

Mandat

MULT 5:9-10, 22-4, 30-3

Membres

Liste, changements

MULT 5:8

SERV 4:18

Liste des substituts, dépôt

MULT 5:8, 10

SERV 4:17-8

TRAV 53:19-20, 22-3, 34

Ministre

Comparution, questions devant être adressées au ministre plutôt qu'aux collaborateurs de ce dernier

INDN 7:10

Réponses, pertinence,

TRAV 56:10-1

Réponses, responsabilité

C-66 6:24-5

Traitement et allocation, réduction à un dollar

REGI 1:39

Motions

Adoption à l'unanimité, implications

FIFO 18:55

Adoption à l'unanimité, suivi

INDN 11:53

Appui

FIFO 29:14

Ayant déjà fait l'objet d'un vote, propos

FIFO 51:16

Contrevenant aux dispositions d'une motion adoptée précédemment

FIFO 31:109-15

D'ajournement ne pouvant faire l'objet d'un débat

EAND 5:7

Dépôt en comité

FIFO 29:13

Dilatoires

FIFO 20:140-1; 29:14

En débat, questions d'un député au motionnaire

UMAN 6:16

En débat, une à la fois

UMAN 10:115

Présentation

TRAV 3:12, 19

Dans les deux langues officielles

FIFO 20:135-7; 28:52

Dans l'une ou l'autre des langues officielles

FIFO 22:23-4

Durant l'audition des témoins mais débat avant ou après les séances

FIFO 21:5-7; 53:10

En l'absence de quorum

FIFO 13:41; 30:35, 43-4

TRAV 54:15, 17-8

Lors d'un rappel au Règlement

C-92-94 1:33, 36

Par le président, interdiction

FIFO 22:134

Par les témoins, interdiction

FIFO 30:41

Par un député non membre du Comité

AUTO 4:5

Sous forme d'avis pour éviter leur mise aux voix

FIFO 20:137-9

Question une fois posée et tranchée ne peut être ramenée sur le tapis, mais la décision devant subsister

FNCE 2:10-1

REGD 18:25

Recevabilité

FIFO 8:13-4; 46:14

Renvoi à la Chambre

FIFO 48:20-1

Répétant les dispositions d'une motion adoptée précédemment

FIFO 31:117-8

Texte contenant les mots à l'unanimité

INDN 11:51-2

Visant à abroger une résolution déjà adoptée par le Comité

REGD 18:24-5

Vote en l'absence de l'auteur

FIFO 1:34-5

Nominations par décret

Dépôt au Comité

TRPT 57:13

Examen, comité permanent, désignation

MULT 5:8-9

Questions portant sur l'affiliation politique

COMM 45:10, 12-5

Ordres de renvoi non disposés, rapports, documents et témoignages, transfert au nouveau comité permanent

REGI 1:12

Portée du débat. Voir plutôt Travaux--Délibérations, etc.

Président

Décisions. Voir plutôt Décisions de la présidence

Droit de poser des questions

AUTO 5:31

Partialité

TRAV 49:5; 54:16-7

Rôle

TRAV 55:26

Président de la Chambre des communes, responsabilités

C-45 2:38

Président suppléant

Nomination, Comité, approbation

TRAV 3:6-7

Nomination par le président

C-78 1:7

Projets de loi

Amendements

Adjonction ou suppression de mots, usage

INDN 33:21

Cherchant à substituer une autre mesure à celles que vise la Recommandation royale

REGD 16:13; 21:23

SNTE 20:10-6

Conformes aux principes fondamentaux du projet de loi

FIFO 31:146

Contraires à l'esprit du projet de loi

C-45 10:39, 42-3

Contrevenant le principe du texte

C-45 8:64-5

REGD 20:46; 22:12-3, 29; 23:9-13; 24:76

Dépassant la portée de l'article

C-75 16:39

Dépassant la portée du projet de loi

C-45 7:49-50; 8:76-7; 9:17, 44; 10:22, 33

C-49 8:40

C-70 11:5-8

C-75 16:21-2; 18:47

COMM 29:29; 40:50; 41:9-10

FIFO 31:165-77

JUST 10:6-7; 15:27-8, 31, 38; 19:18; 20:12-3, 30, 37; 44:29-30; 45:11, 14, 24; 48:51-2

REGD 20:43; 21:13; 23:9; 24:72

TRPT 21:17-20

Mise aux voix, consentement unanime requis

TRPT 21:22-6

Et conférant des pouvoirs à un organisme

C-62 13:85

Et modifiant une autre loi

C-62 13:65-6

Dépôt, consentement unanime

C-67-68 13:8-12

Devant être présentés sous un autre article

C-45 8:82

Discussion de plus d'un amendement à la fois

INDN 34:33; 36:52

Disposition limitant le temps de parole, inapplication

C-70 12:6-7

Dispositions, précisions du ministre ou de ses collaborateurs, absence

REGD 24:73-4, 76

Enfreignant l'initiative de la Couronne dans le domaine financier. Voir plutôt

Amendements--Recommandation royale, dépassement sous le titre susmentionné

Entraînant des dépenses de fonds publics, présentation. Voir plutôt

Amendements--Recommandation royale, dépassement sous le titre susmentionné

Exemplaires, distribution préalable

C-59 4:26

Imposant une charge au Trésor et n'étant pas conformes à la Recommandation

royale. Voir plutôt Amendements--Recommandation royale, dépassement sous le titre susmentionné

Jugés irrecevables, débat interdit

FIFO 33:12-3

Lecture

C-106 5:25

Modifiant un article non cité dans le projet de loi à l'étude et devant être étudiés à la Chambre

C-255 5:12-3

Modification, impossibilité, cas

JUST 19:27

Modification ne portant pas nécessairement atteinte au principe du texte

REGD 20:24, 35; 23:20-1

Motionnaire, dernier intervenant à participer au débat sur l'amendement en discussion

INDN 34:20

Ne pouvant être proposés que sur Recommandation royale, présentation à l'étape du rapport seulement. Voir plutôt Amendements--Recommandation royale, dépassement--Présentation sous le titre susmentionné

Objet ayant été déclaré irrecevable avant même sa présentation

C-62 11:53; 13:66-7

Obligant le gouvernement à dépenser des sommes supplémentaires. Voir plutôt Amendements--Recommandation royale, dépassement sous le titre susmentionné

Outrepasant les principes adoptés en seconde lecture à la Chambre des communes

JUST 44:11-6; 50:16-7, 19, 27-9

Portant sur un article dont le Comité n'est pas saisi

TRPT 22:22-6

Présentation

C-65 6:12-3

INDN 37:73

À la Chambre à l'étape du rapport

C-80 8:37; 9:39

C-62 14:22

Dans les deux langues officielles

C-62 11:11-2

Délai

INDN 35:32-3, 36-8

Député non-membre

INDN 33:22-3

Ministre

INDN 34:12

Ordre, modalités

C-75 18:130-1

Par écrit au greffier

C-59 4:25

Porte-parole de l'opposition

INDN 34:54

Proposant une négation directe de l'article

TRPT 21:40

Proposés, recevabilité, décision différée

FIFO 30:76

Proposés figurant aux Procès-verbaux

C-45 8:80

Prorogeant le délai fixé pour le remboursement du dépôt, approbation de l'exécutif, exigence

REGD 16:17-8

Recevabilité

AGRI 30:52-5, 72-3

FIFO 30:76

INDN 34:29-31

REGD 20:43-4, 58-9; 21:22-3

RESS 20:7-11

Débat préalable à la décision de la présidence, admissibilité

REGD 20:47-50, 55, 57

Recommandation royale, dépassement

AGRI 29:43, 48, 50; 30:11

C-59 4:35-6

C-75 14:8-14; 16:49

C-79 1:39

C-80 5:15-6; 8:32-3

C-85 6:35-6

INDN 14:19-20; 32:5-6; 34:11-2, 29, 31, 39, 48-50, 53-6; 36:6, 52; 37:18, 72

JUST 48:16-7; 50:25-7

REGD 16:12, 17-9; 20:42-3, 56; 21:23

SNTE 20:18-20

TRPT 22:8-9

Présentation à l'étape du rapport seulement

C-75 14:12, 14

SNTE 20:24-5

Retrait, consentement unanime requis

TRPT 22:15

Voir aussi Amendements--Cherchant à subsituer sous le titre susmentionné

Réservés

INDN 35:25

Retranchant tous les mots d'un article en vu d'y substituer d'autres mots

C-79 7:26

Revenant sur une décision que le Comité a déjà rendu

C-62 13:15, 41, 45, 49, 73; 14:23, 25

COMM 30:11-3

JUST 47:20

Sous-amendement, objet, irrecevabilité

TRPT 12:16

Subordonnés a un amendement déjà rejeté

REGD 24:76

Substituant tous les mots d'un article par d'autres

C-79 3:12; 7:26

Visant à modifier un texte législatif dont le Comité n'est pas saisi

C-106 5:22

Visant à supprimer un article

C-45 8:70-1

C-70 15:34

C-75 16:34; 18:125-6

C-85 5:8-9

C-92-94 8:35-6

C-106 5:26-7

Voir aussi Articles--Et amendements et Étude sous le titre susmentionné

Articles

Adoptés, étude, reprise, consentement unanime requis

AGRI 14:32-3; 29:42

C-80 9:17-8

Déplacement

C-59 4:34-5

Devant être abordés dans l'ordre indiqué

C-45 7:32-3

Et amendements non réglés, mise aux voix sans autre discussion et réputés avoir été proposés et lus en bonne et due forme aux fins du vote

REGD 24:29, 70-2

Étude, modifications, consentement unanime

SNTE 20:16-8

Étude, témoins, participation

INDN 33:5-6

Interdiction de revenir à une partie antérieure du même article

C-45 5:33

Code criminel respect

C-75 14:16

Députés, questions et observations, pertinence

FIFO 33:18, 21-4, 59, 67-9, 83, 87-9, 93-4

Députés, questions ne pouvant être posées avant le dépôt des motions d'amendement

C-75 11:12-3

Discussions, pertinence

REGD 12:11

Dispositions limitant le nombre d'interventions et la durée des discours, inapplication

REGD 24:59-60

Élaboration, comités parlementaires, pouvoirs

C-75 14:8-10, 12-5, 20-1

État renvoyés à un comité législatif, force de loi, étapes

C-75 9:26

Étude

Amendements étant adoptés, nouveaux arguments apportés, étude possible en troisième lecture ou au stade du rapport

C-62 13:49

Amendements et sous-amendements devant être présentés dans l'ordre chronologique

C-49 8:17-8, 21-2

Article, amendement, sous-amendement, objet, irrecevabilité

TRPT 12:16

Article par article

C-87 3:9-10, 27-32

Articles mis en délibération ensemble

SNTE (2) 6:28-9, 33

Adoption avec voix dissidente

SNTE (2) 6:28, 31-3

Portée du débat

C-49 8:20, 25, 40, 52

C-62 13:21

Questions préalables permises dans la période de temps normalement accordée

C-49 8:13

Témoins, participation

INDN 33:5-6

Autorisation en vertu de la prérogative royale

TRAV 37:66-7

En comité à l'étape de la lère lecture

TRAV 37:5, 68

Interruption et mise aux voix de tous les articles sans débat ou amendement supplémentaire

C-70 12:20-47, 69-70

Modalités

FIFO 19:6-7

Article 1, préséance

C-75 11:25; 18:124-5

Opposition, rôle

C-49 2:18-9

Obstruction

C-49 8:49-50

Ordre indiqué, respect

JUST 44:23

Préalable à son renvoi au Comité

FIFO 18:5-6

Processus, établissement

C-45 7:33-8; 8:14, 16-7, 70-3, 79, 90; 9:14, 27-9, 33-4, 37-43, 45, 47-8;
10:29-30, 40

Titre, préambule et art. 1, étude à la fin

AUTO 19:11

Ministre, défaut de comparution,

REGD 16:7-10

Modifiant une loi, ajout d'un préambule

INDN 16:19; 33:16-7

Publics émanant des députés

Liste complète de 20

BUSI 2:26

Deuxième tirage, nécessité

BUSI 2:5-6

Recevabilité

BUSI 2:6-7

Questions ne se rapportant pas au projet de loi à l'étude

C-85 2:37; 6:28-9

JUST 26:10-3

Motion de renvoi au comité permanent, admissibilité

C-70 11:9

Questions

De fond, définition

C-45 8:67

Dépassant le cadre des sujets à l'étude

C-79 5:29

PUBL 26:33; 27:19

Période, modalités

INDN 11:16

Pertinence

C-45 1:46

Précision

C-45 1:40

Recevabilité

TRPT 7:44; 8:24; 56:101, 104

Référant par analogie au Sénat

INDN 28:90

Répondants, désignation

INDN 24:23

Questions de privilège

Étant du ressort de la Chambre des communes

PRIV (2) 8:26-8

Étant nécessaires pour déclencher une enquête sur un député

PRIV (2) 9:28

Invocation

FIFO 28:38

Modalités

PRIV 9:11-5

Rapport

PRIV 9:15

Scott, M. Geoff, propos imputés par la presse lors de la comparution des

représentants de Radio-Canada, rectification

COMM 12:8-10

Questions de Règlement

Doivent porter sur la procédure

ENVI 3:37

Étude, modalités

PRIV (2) 7:11, 20, 54-5; 9:18

Motion et amendement, étude simultanée

PRIV (2) 8:9

Motions, présentation

PRIV (2) 7:17-21, 64-5; 8:7, 9-10, 15, 21, 25-8; 9:6-10

Argumentation, résumé, consentement unanime

PRIV (2) 9:23-4

Option nouvelle, analyse

PRIV (2) 9:23

Retrait du consentement unanime

PRIV (2) 9:29

Suspension

PRIV (2) 7:21

Invocation, préséance accordée aux membres du Comité

INDN 13:28

Invocation pour lancer des débats

ENVI 3:36, 38

FIFO 52:55

Refus

FIFO 28:36; 29:27; 31:7; 33:57, 80; 37:8; 48:33

FNCE 2:6-8

Questions en instance devant les tribunaux, règle *sub judice*

Application, décision du président, demande

JUST (2) 9:23

Respect

FIFO 44:4; 53:52-4

JUST 3:26

TRPT 7:44

Quorum

Absence, projet de loi, étude article par article, délai

C-75 11:12

Constitution

M. (M. Domm)

SNTE 1:15-23, 31, 35-7

Définition

MULT 1:17-8

SECY 1:8-9

Rapports

Adoption avec voix dissidentes

FNCE 74:175

RELA 18:182

TRAV 46A:11-3

Confidentialité

TRAV 21:31-6

Étude, questions devant se rapporter au sujet inscrit à l'ordre du jour

RESS 4:26

Intérimaires, adoption, motion, modification du libellé afin de refléter certaines divergences d'opinion des parlementaires sur son objet

RELA 18:183

Intérimaires ou rapport final, dépôt auprès du greffier si la Chambre ne siège pas

RELA 1:5

Position minoritaire, inclusion

REGD 37:4, 7-9

Recommandation d'un comité législatif pouvant être faite au comité permanent mais non à la Chambre

C-73 1:8-9

Réflexions sur les membres du Comité, abstention

Témoignages PRIV (2) 7:18

Règlement, modifications

MULT 5:8-10

SERV 4:17-8

Séances

Ajournement, m. (M. Ellis) adoptée

REFO 1:10

Interruption pour un vote à la Chambre plutôt qu'un ajournement

C-70 13:14

Suspension, m. (M. Roman) adoptée

MEST 1:34

Tenue en même temps que la Chambre siège, Règlement, interdiction

JUST 50:34-5

Secrétaire parlementaire, droit de vote

C-82 2:4

Sous-comité, composition, député non-membre du Comité, nomination, autorisation des whips

TRPT 15:5-8

Sous-comité du programme et de la procédure, composition de tous les membres du comité

TECH 1:9

Substituts

Avis, liste devant être déposée au bureau du greffier

TRAV 53:19-20, 22-3, 34

Vote, non-autorisation

TRAV 55:5

Témoignages

Audition, quorum requis

ACID 8:4

Remplacement par un silence

RELA 3:91-2

Résumés par un député

INDN 13:25

Sans quorum

EGAL 5:4-6

Témoins

Citant un document dans le cadre d'un débat, dépôt auprès du Comité, règle

JUST (2) 10:9, 23

Comparution, demandes

FIFO 60:27

Fonctionnaires non tenus de conseiller un comportement aux députés

EXTE 7:37

Fonctionnaires non tenus de répondre aux questions d'ordre politique

EXTE 9:29

Immunité parlementaire

FIFO 53:52-4, 61; 56:87

Interdiction de poser des questions

FIFO 30:93

Liberté de répondre aux questions

INDN 9:21; 38:15-6

Mémoire, pertinence au sujet à l'étude

FNCE 17:22-3, 27

Ministre provincial, comparution

FIFO 60:26, 28

Ne pouvant pas répondre à la question

C-45 2:76

Public, participation, modalités

RELA 15:102-3; 50:117-8

Questions adressées aux députés, pratique impertinente

INDN 17:32; 21:10; 41:19

Réponses par écrit

INDN 41:9

Réponses verbales préférables aux réponses gestuelles

INDN 28:80

Société privée, renseignements de nature confidentielle, divulgation

FIFO 42:4

Voir aussi Motions--Présentation

Travaux

Ajournement lorsque la sonnerie de la Chambre des communes retentit

C-62 6:4

C-67-68 8:17-20

JUST 16:13-4

Délibérations, etc., portée du débat

C-45 6:22-3

C-62 14:29

C-70 13:13

C-75 6:26; 12:13-4; 15:18; 16:16, 18-9, 62

C-78 1:19-21

CARE 31:24-5

INDN 30:27; 38:15-7

PRIV (2) 7:28, 39, 50, 53; 9:14

REGD 24:46-9, 58, 60

UMAN 1:26-7; 4:27; 5:19-20; 10:68-9

Vice-président, élection, modalités

MULT 1:7-12

Vote

Affaires faisant l'objet d'un vote

Avis juridiques, précisions

BUSI 6:22

Présentation, critères, respect

BUSI 6:23-6

Rapports à la Chambre

BUSI 6:3-5; 7:3-5

Appel nominal

ACVA 1:11

Divulgation d'un vote pris lors d'une séance à huis clos

RELA 18:184-5

Demande, permission

C-85 5:26

Députés n'ayant pas assisté à la discussion avant le vote, validité, doute

C-75 18:171-2

Lors d'une séance à huis clos, divulgation

RELA 18:184-5

Voir aussi Secrétaire parlementaire, droit



